



Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

DICRIM - LES BONS REFLEXES

En cas d'évènement,
les numéros de secours :

Sapeurs Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

A partir d'un portable,
numéro unique : 112

Pour s'informer :

France Bleu Isère
98.2 ou 102.8 Mhz

Météo France :
08.92.68.02.38

Mairie :
04.76.56.56.56



le Fontanil



Cartographie de la commune et des zones exposées aux risques

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de la commune du Fontanil

Révision approuvée par arrêté préfectoral du 07/09/07



- zones d'interdictions
- zones de projet possible sous maîtrise collective
- zones de contraintes faibles
- zones de contraintes spécifiques
- zones majoritairement soumises aux inondations de l'Isère (voir PPRI)

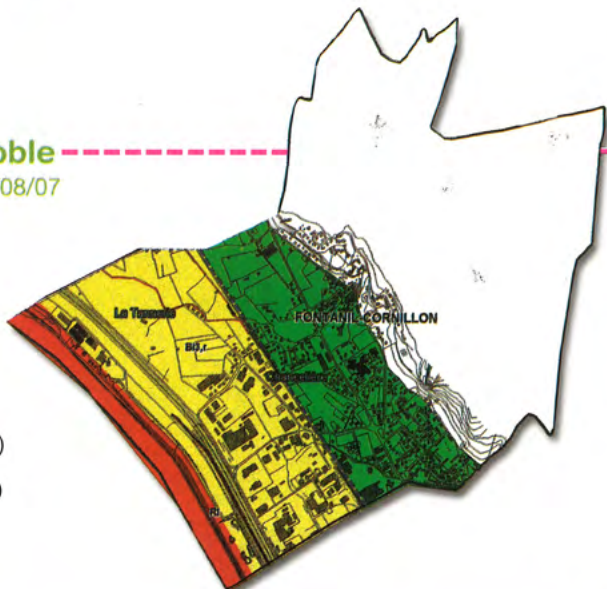


Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant et du risque de suffosion

- zones de contraintes faibles (Ruissellement)
- zones de contraintes faibles (Suffosion)

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Isère en aval de Grenoble

Approuvée par Arrêté Préfectoral le 29/08/07



- zones d'interdiction
- Zones Bi3, périmètre cure historique (avec prescriptions)
- Zones Bir (avec prescriptions)

édito



Le risque majeur est un évènement potentiellement dangereux, d'origine naturelle ou technologique, susceptible de causer de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Sa survenue est par définition imprévisible. Même si sa venue résulte d'une faible probabilité il faut savoir le prévoir et s'organiser. Faire face à la survenue d'un évènement inhabituel et déstabilisant passe par l'information.

" Savoir pour prévoir, afin de pouvoir " disait Auguste Comte.

J'ai donc demandé que soit mis à jour ce document obligatoire qui liste les risques en eux-mêmes mais qui vous livre aussi les bons réflexes et la conduite à avoir en cas d'alerte.

Afin de mieux vous informer, donc de mieux vous préparer, le Document d'Information Communal sur les

Risques Majeurs (DICRIM) du Fontanil-Cornillon aborde les risques naturels, technologiques mais également d'autres risques auxquels nous pouvons être confrontés : importantes chûtes de neige, incendie de forêts, fortes chaleurs.

Je vous conseille de toujours garder à proximité vos papiers personnels, une lampe torche avec piles, de l'eau potable, des médicaments d'urgence, des couvertures et du matériel de confinement. Lisez ce document et conservez-le dans un endroit facile d'accès. Même si vous pensez que son utilisation est peu probable, son utilité sera peut-être probante.

En souhaitant de n'avoir jamais à s'en servir.

Cordialement dévoué

Jean-Yves POIRIER
Maire



l'alerte à la population

En cas d'évènement ou de risque, le Maire a la responsabilité d'alerter la population. Ainsi, veuillez trouver ci-dessous les moyens qui peuvent être utilisés sur la Commune du Fontanil-Cornillon

I- LA SIRENE

Pour les évènements de grande ampleur (risques industriel, nucléaire, rupture de barrage et transport de matières dangereuses), l'alerte est donnée par une sirène qui diffuse le signal national d'alerte.

Vous pouvez écouter ce signal en téléphonant au numéro vert : **0800 42 73 66**.



Pour vérifier son bon fonctionnement, la sirène sera testée le premier mercredi de chaque mois à midi.

En cas d'alerte, veuillez-vous mettre à l'abri et écouter la radio pour connaître la situation et les consignes à suivre.

La Commune disposera d'une telle sirène à compter du début 2008.

II- L'ENSEMBLE MOBILE D'ALERTE (EMA)

Des haut-parleurs installés sur le toit d'un véhicule communal diffuseront les consignes de sécurité.

Veuillez-vous reporter au présent document. Pour connaître les consignes à suivre en fonction de la nature de l'évènement et écouter la radio pour connaître la situation et les consignes à suivre.

III- MESSAGE SUR TELEPHONE PORTABLE ET FIXE

Les fontanillois inscrits auprès de la Mairie recevront un SMS ou un message vocal sur le téléphone de leur domicile, les avertissant du danger.

Veuillez-vous reporter au présent document. Pour connaître les consignes à suivre en fonction de la nature de l'évènement.

Inondations

Toute la commune du FONTANIL-CORNILLON est impactée par plusieurs types de risques " inondation "

- Inondation de plaine (Isère)
- Inondation par remontée de nappes (Isère)
- Crues torrentielles (Lanfrey, Rif Tronchard, Palluel)
- Inondation de pied de versant
- Inondation par ruissellement de versant

Ces risques sont classés en faible, moyen et fort aléas selon les zones. Ils ont des caractéristiques différentes :
- vitesse de l'évènement (crue rapide ou lente),
- chargé ou non de matériaux.

Pour connaître avec précision les risques naturels, veuillez vous reporter au Plan de Prévention du Risque Inondation Isère aval (PPRI) et au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) communal, disponibles en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.



comment réagir?

Avant :

- s'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde (refuge en hauteur)
- disposer d'un poste de radio à piles
- prévoir les gestes essentiels :
 - amarrer les objets susceptibles d'être emportés par les eaux (cuves, matériels, ...)
 - faire une réserve d'eau potable
 - rassembler papiers, argent, nécessaire de toilette médicaments... (pour une éventuelle évacuation)

Pendant :

- Fermer les portes, fenêtres, soupiroux, aérations...
- Couper les alimentations en gaz et en électricité
- Se réfugier dans les étages ou sur un point haut
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance
- Ecouter France Bleu Isère (98.2 - 102.8 Mhz) et suivre les instructions
- Ne téléphoner qu'en cas de besoin afin de libérer les lignes pour les secours

Après :

- Ventiler les pièces (solution préférable au chauffage)
- Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques
- Chauffer dès que possible



O glissement de terrain Chutes de pierres Effondrement

La commune du FONTANIL-CORNILLON est impactée par :

- le risque glissement de terrain/ coulée boueuse
- le risque chutes de pierres et de blocs
- le risque effondrement / suffusion *

***affaissement après érosion interne qui emporte les particules les plus fines**

Selon les zones, les risques glissement de terrain et chutes de pierres sont plus ou moins importants.

Le risque effondrement est classé en aléa faible. Pour connaître avec précision les risques naturels, veuillez vous reporter au Plan de Prévention du Risque Inondation Isère aval (PPRI) et au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) communal, disponibles en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

comment réagir?

Adaptez votre comportement à la situation. Selon le cas,

- Fuyez dans la direction opposée par rapport à l'avancée du risque
- Gagnez au plus vite les hauteurs les plus proches
- Informez les secours
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé pour éviter tout accident dû aux chutes de débris





Séisme

Un séisme est une fracturation brutale de roches en profondeur créant des failles dans le sol ou en surface. Il se traduit par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.

Les vibrations du sol sont classées en 4 niveaux d'intensité en ordre croissant : 0, 1a, 1b, 2, et 3.

La commune du FONTANIL CORNILLON est située dans une zone de sismicité classée 1b.



comment réagir?

Pendant :

- A l'intérieur
 - Abritez-vous sous un meuble solide
 - A l'extérieur
 - Eloignez-vous des bâtiments, pylônes et arbres.
- Si vous êtes en voiture, restez-y
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

Après :

- A l'intérieur
 - Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre
 - Coupez le gaz et l'électricité
- A l'extérieur
 - Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
 - Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre
 - Ecouter France Bleu Isère (98.2 - 102.8 Mhz) et suivre les instructions

Rupture de barrage



Le phénomène de rupture de barrage correspond à une destruction totale ou partielle d'un barrage.

Les causes de rupture peuvent être diverses : techniques (vice de conception, ...), naturelles (crue, séisme, ...) ou humaines (acte de malveillance, ...).

La commune du FONTANIL CORNILLON est située en aval de 7 barrages :

- Grand Maison
- Chambon
- Notre Dame de Commiers
- Sautet
- Monteynard
- Roseland
- Tignes

comment réagir?

Pendant :

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Ne revenez pas sur vos pas
- Gagnez au plus vite les hauteurs les plus proches
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance.
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
- Ecouter France Bleu Isère (98.2 - 102.8 Mhz) et suivre les instructions

Après :

- Ventiler les pièces (solution préférable au chauffage)
- Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques
- Chauffer dès que possible



Transports

de matières dangereuses

Ce risque se caractérise par un accident de transport comportant des matières dangereuses de type inflammable, toxique, explosif, radioactif ou corrosif.

Sur la commune du FONTANIL-CORNILLON, le transport de matières dangereuses peut se faire :

- par 4 canalisations :
 - EDF - gaz naturel,
 - SPMR
 - hydrocarbures,
 - Transugil - propylène,
 - Transugil - éthylène),
- par route : RD 1075 (ancienne RN75) et A 48,
- par voie ferrée.

Un tel accident peut provoquer un incendie, une explosion et/ou une pollution de l'air, des sols et de l'eau.

comment réagir?

Adaptez votre comportement à la situation.

- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations
- Ecouter France Bleu Isère (98.2 - 102.8 Mhz) et suivre les instructions
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
- Ne prenez pas l'ascenseur
- Ne fumez pas

Risque industriel

La commune du FONTANIL CORNILLON n'est pas directement impactée par ce risque puisqu'aucune Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation n'est implantée sur le territoire communal.





feux de forêts et/ou de broussailles

Il s'agit d'un incendie qui se déclare et se propage dans les forêts. L'homme est très souvent à l'origine des feux de forêts par imprudence, accident ou malveillance. La sécheresse et le vent sont des facteurs aggravants.

comment réagir?

■ Avant :

- S'informer des risques encourus
- Débroussailler chaque année (50 m. par rapport à l'habitation)
- Vérifiez l'état des fermetures et des toitures
- Prévoyez des moyens de lutte (point d'eau...)
- Repérer les chemins d'évacuations

■ Pendant :

- Ouvrir le portail de votre propriété pour faciliter l'accès des pompiers
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là puis rentrer les tuyaux d'arrosage
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
- Rentrez dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les volets, les portes et les fenêtres
- Bouchez avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air
- Respirez à travers un linge humide
- Arrêter la ventilation
- Suivre les instructions des pompiers
- Si vous êtes en voiture, gagnez si possible une clairière ou arrêtez-vous sur la route dans une zone dégagée et allumez vos phares

■ Après :

- Eteindre les foyers résiduels





chutes de neige

Il s'agit d'épisodes de grand froid et/ou de fortes chutes de neige. L'enneigement exceptionnel est annoncé par la radio et fait l'objet de bulletins spéciaux adressés aux services de secours. Ils sont à disposition de la population sur les serveurs METEO France au 08.92.68.02.38



comment réagir?

■ Au domicile :

- Abritez-vous sous un toit solide
- Ecouter France Bleu Isère (98.2 - 102.8 Mhz) et suivre les instructions
- Ne prenez pas la route
- Ne montez pas sur le toit pour le dégager

■ En voiture :

- Coupez le moteur en cas d'immobilisation
- Ne stationnez pas sous les lignes électriques



fortes chaleurs (canicule)

Certaines personnes sont plus vulnérables aux températures élevées (enfants, personnes âgées).



comment réagir?

- Evitez les sorties et les activités physiques
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre
- Portez un chapeau, des vêtements légers et amples, de couleur clair
- Emportez une bouteille d'eau
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure - ouvrez la nuit
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil
- Restez à l'intérieur de votre domicile, dans les pièces les plus fraîches
- Rejoignez, si possible, des endroits climatisés (supermarché, cinéma...)
- Prenez régulièrement des douches
- Buvez le plus possible et mangez comme d'habitude mais en fractionnant vos repas
- Modérer votre consommation d'alcool

les bons réflexes en cas d'alerte



- **Ecoutez** la radio
- Je me tiens **informé**, si je n'ai pas reçu des services de police ou de la mairie des consignes particulières.



- Ne **téléphonez pas**
- Je laisse le **réseau téléphonique libre**.



- Ne **fumez pas**



- Ne connaissant pas la nature du risque, pour éviter toute aggravation par explosion, je ne fume pas et **j'éteins toute flamme** nue.



- Ne **pas aller chercher les enfants à l'école**
Si mes enfants sont dans une structure institutionnelle, je ne vais pas les chercher. Le personnel encadrant a des consignes strictes en cas d'alerte : je dois leur faire confiance.



- Je **coupe** le gaz, l'eau et l'électricité.



- **Evitez** les déplacements
- Je ne me **déplace qu'en cas de nécessité** ou sur ordre des autorités en cas d'évacuation.



- Lors de mes déplacements, je respecte les **itinéraires de déviation**, les consignes de sécurité qui me sont diffusées.



- Si je suis témoin d'un accident, je donne l'**alerte** en composant le :
18 depuis un fixe
112 depuis un mobile



ument d'information communale

LES MAJEURS SONT BONNES REFLEXES

En cas d'évènement,
les numéros de secours :

Sapeurs Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

A partir d'un portable,
numéro unique : 112

Pour s'informer :

France Bleu Isère
98.2 ou 102.8 Mhz

Météo France :
08.92.68.02.38

Mairie :
04.76.56.56.56



le Fontanil